

Les associations de solidarité restent mobilisées

Publié le 26.03.2020

Pendant cette période de confinement, les associations de solidarité herblinoises montent au front pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables.

Secours populaire

En raison des jours fériés, les 1er et 8 mai, l'association organise des distributions exceptionnelles pour les familles inscrites :

- le mercredi après-midi, 29 avril ; et le jeudi 30 avril, toute la journée ;
- le mercredi après-midi, 6 mai ; et le jeudi 7 mai, toute la journée.

Au Secours populaire, rue Benoît-Frachon, la distribution alimentaire s'organise à l'extérieur du local, fermé le temps de l'épidémie. **"Tout est organisé pour protéger la santé de tout le monde"** explique Michelle Dequidt, responsable du Secours populaire herblinois. Pendant cette période, les activités de la boutique de vêtements et de l'épicerie solidaire sont suspendues.

Équipés de masques et de gants, les bénévoles accueillent les bénéficiaires tenus de respecter les marquages au sol. **Deux bénévoles se chargent de vérifier de visu les justificatifs tandis qu'à l'arrière trois autres remplissent les paniers de riz, farine, sucre, œufs et yaourts.** "Nous sommes aidés par du personnel municipal et par la police municipale qui passe régulièrement pour s'assurer que tout se passe bien" poursuit la responsable.

En fonction des arrivages de denrées alimentaires en provenance des stocks de l'Union européenne, **la distribution a lieu le jeudi et le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Seules les personnes bénéficiaires munies de la carte du Secours populaire sans ressources peuvent solliciter une aide alimentaire.** Y aller : rue Benoît-Frachon Tram 1 arrêt Frachon.

Pour contacter la section herblinoise du Secours Populaire : 02 40 43 49 32. Ou par mail : saint.herblain@spf44.fr (<mailto:saint.herblain@spf44.fr>)

Restos du coeur : la distribution reprend à Saint-Herblain

L'antenne locale herblinoise des Restos du coeur est en capacité de reprendre sa distribution à partir de mardi 31 mars. En effet, la Ville a mis à disposition un local tout proche de son centre de distribution, rue Gustave-Eiffel.

Des colis de dépannage de produits alimentaires (boîtes de conserve, riz, pâtes) sont en cours de préparation et seront distribués aux bénéficiaires des Restos du coeur les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 14h à 16h dans la limite des stocks disponibles.

La distribution de ces colis sera effectuée par des bénévoles des Restos du coeur aidés par du personnel municipal volontaire. La police municipale sera présente pour veiller au bon déroulé des opérations. **Au cours de cette période de confinement, aucune nouvelle inscription ne sera possible en raison des mesures sanitaires nécessaires en cette période d'épidémie.** Y aller : Tram ligne 1 arrêt : François-Mitterrand.

Pour contacter la section herblinoise des Restos du cœur : 02.40.43.73.02. Ou par mail : ad44.stherblain@restosducoeur.org

Les autres associations mobilisées

La Ville a recensé les associations de solidarité auprès desquelles vous pouvez obtenir une aide, un soutien :

- [Association santé migrants de Loire Atlantique \(ASAMLA\)](http://www.asamla.fr) (<http://www.asamla.fr>) : joignable uniquement par téléphone au 02 40 48 51 99
- « [Rien qu'un chromosome en plus](https://rienquunchromosomeenplus.com) » (<https://rienquunchromosomeenplus.com>) participe à la plateforme de solidarité aux familles : 06 31 11 51 18
- [Sos Amitié Nantes](http://sosamitienantes.free.fr) (<http://sosamitienantes.free.fr>) : 02 40 04 04 04 reste fonctionnel 24h/24. www.sos-amitie.com (<http://www.sos-amitie.com/>)
- [Union nationale des familles et amis de personnes malades ou handicapés psychiques \(UNAFAM 44\)](https://www.unafam.org/loire-atlantique) (<https://www.unafam.org/loire-atlantique>) : Accueil téléphonique au 02 51 83 17 73 de 9 h à 19h.
- [Association d'aide aux personnes à domicile \(ADAR\)](https://www.adar44.com) (<https://www.adar44.com>) : Accueil téléphonique de 8h à 17h30 jusqu'au 27 mars inclus au 02 40 16 91 30. Courriel : aidedomicile@adar44.com (<mailto:aidedomicile@adar44.com>)
- [Association des services à domicile de Loire-Atlantique \(ADMR\)](https://www.admr44.org) (<https://www.admr44.org>) : Accueil téléphonique au 02 40 84 12 53.
- [Aide à domicile pour tous \(ADT\)](https://www.aideadomicilepourtous.org) (<https://www.aideadomicilepourtous.org>) : Uniquement par mail à adt@aidedomicilepourtous.org (<mailto:adt@aidedomicilepourtous.org>) Urgences : 02 28 23 51 51.

Appel à toutes les bonnes volontés

Dans ce contexte particulier de l'épidémie du Covid-19, toutes les solidarités sont nécessaires. **Dans cet objectif, la plateforme de la réserve civique mise en place par le Gouvernement fait appel aux associations et à toute personne désireuse de s'engager.** Quatre axes prioritaires ont été identifiés : l'aide alimentaire et d'urgence, la garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure d'aide sociale à l'enfance, le maintien du lien avec les personnes fragiles isolées et la solidarité de proximité en direction des voisins les plus fragiles. **Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Gouvernement <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr> (<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>)**

Une collecte de sang le 10 avril : uniquement sur rendez-vous

Reconnue grande cause, le don du sang est autorisé pendant la période de confinement.

"L'établissement français du sang nous a demandé de trouver une salle plus spacieuse que celle utilisée d'habitude afin de respecter les distances entre les personnes. La Ville a joué le jeu et nous a proposé la salle omnisports du Vigneau" explique Samuel Rousseau président de l'association herblinoise des donneurs de sang depuis un an. Le président espère que les donneurs répondront présent. **"Les gens se mobilisent dans une période comme celle-ci et, s'ils sont informés, ils se déplaceront"**. Avant de vous déplacer, il est conseillé de tester si vous pouvez faire un don : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner> (<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>) La collecte se déroulera uniquement sur [rendez-vous, à prendre en ligne sur le site de l'Établissement français du sang \(EFS\)](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creneaux_horaires?q=1&c=5582&dc=2020-04-10) (https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creneaux_horaires?q=1&c=5582&dc=2020-04-10)

) . Les donneurs doivent remplir au préalable une attestation de déplacement dérogatoire en cochant "aide/assistance aux personnes vulnérables" et en mentionnant "don du sang". Ils devront apporter leur stylo et leur carte d'identité. En janvier dernier, 152 donneurs s'étaient déplacés pour donner leur sang à Saint-Herblain.

Y aller : Salle omnisports du Vigneau boulevard Salvador-Allende de 14h30 à 18h30.